PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé
Occitanie

24 septembre 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

VIRUS WEST NILE

Point de situation : un premier cas d'infection humaine au virus West Nile confirmé en Haute-Garonne

Un cas de transmission humaine du virus West Nile a été signalé en Haute-Garonne. Il s'agit du premier cas humain détecté dans le département et du quatrième cas au niveau régional. Un cas chez des chevaux a également été identifié, ce qui témoigne d'une circulation du virus dans le département. Les mesures de surveillance et de prévention sont renforcées.

L'infection à virus West Nile est transmise par les moustiques (essentiellement du genre *Culex*) qui se contaminent en piquant des oiseaux sauvages infectés. Les chevaux, mais aussi parfois les hommes, sont des « hôtes accidentels ». Ils peuvent être atteints par le virus West Nile lorsqu'ils sont piqués par des moustiques infectés, mais ne peuvent pas transmettre à leur tour le virus. La circulation du virus West Nile fait donc l'objet d'un triple dispositif de surveillance en France, chez les humains, les chevaux et les oiseaux, qui associe de nombreux partenaires.

Une personne infectée par le virus West Nile en Haute-Garonne : surveillance et prévention renforcées

Dans la plupart des cas, l'infection humaine à virus West Nile est asymptomatique, c'est-à-dire que le patient ne présente aucun symptôme. Dans certains cas, la maladie se manifeste par un syndrome pseudo-grippal (fièvre, maux de tête, douleurs musculaires) quelques fois accompagné d'une éruption cutanée. Plus rarement (moins de 1 % des cas), elle peut provoquer des complications neurologiques. L'apparition soudaine de ces symptômes doit faire immédiatement l'objet d'une consultation médicale, qui pourra être suivie, le cas échéant, d'un signalement à l'ARS.

Dans une commune au nord de Toulouse, une personne a été diagnostiquée porteuse du virus West Nile. Cette personne a été hospitalisée. Il s'agit du 4ème cas humain confirmé en Occitanie cette saison, les premiers cas ayant été signalés cet été dans l'Hérault à Florensac, à Agde et à Pomerols.

…/

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr **@ARS_OC**

Contacts presse ARS :
Vincent DROCHON 04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier)
vincent.drochon@ars.sante.fr
Sébastien PAGEAU 04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)
sebastien.pageau@ars.sante.fr
Anne CIANFARANI 05 34 30 25 39/ 07 60 37 01 19 (Toulouse)
anne.cianfarani@ars.sante.fr

L'ARS maintient un dispositif de surveillance renforcé, en sensibilisant les établissements et les professionnels de santé d'Occitanie à l'identification et au dépistage de tout cas suspect. L'opérateur de démoustication mandaté par l'ARS (société Altopictus) adapte les mesures mises en œuvre en fonction des situations. Ces opérations sont conduites en collaboration avec les communes.

Un premier cas d'infection équine au virus West Nile confirmé également en Haute-Garonne.

En Haute-Garonne, la contamination d'un cheval par le virus West Nile a également été confirmée à ce jour, sur la commune de Frouzins. D'autres suspicions sont en cours.

Cette maladie se manifeste chez les équidés soit sous une forme fébrile exclusivement, souvent inapparente, soit sous une forme nerveuse (abattement, tremblements, troubles neurologiques). Une guérison spontanée intervient généralement en 3 à 4 semaines, mais des formes graves entraînant la paralysie ou la mort peuvent survenir.

…/

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr **@ARS_OC**

Contacts presse ARS :
Vincent DROCHON 04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier)
vincent.drochon@ars.sante.fr
Sébastien PAGEAU 04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)
sebastien.pageau@ars.sante.fr
Anne CIANFARANI 05 34 30 25 39/ 07 60 37 01 19 (Toulouse)
anne.cianfarani@ars.sante.fr

EN PRATIQUE POUR LA SANTE HUMAINE

Le Préfet de la Haute-Garonne et le Directeur général de l'Agence régionale de santé Occitanie rappellent les gestes de prévention à respecter, en particulier dans les zones concernées :

- **se protéger contre les piqûres de moustiques** : port de vêtements amples, clairs et couvrant bras et jambes, application sur les zones de peau découvertes d'un produit répulsif, en respectant les contre-indications et, au besoin, protection par des moustiquaires dans les zones où les moustiques sont particulièrement nombreux ;

- **lutter contre la prolifération des moustiques** autour du domicile en éliminant les eaux stagnantes qui constituent leurs gîtes larvaires (ex : vider et ranger à l'abri les petits récipients, couvrir les réservoirs d'eau avec un tissu ou une moustiquaire…) ;

- pour les personnes sensibles (ex. nouveaux-nés, femmes enceintes, personnes immunodéprimées), dormir sous une moustiquaire ;

- **consulter immédiatement son médecin traitant en présence de symptômes évocateurs** : fièvre d'apparition brutale accompagnée de maux de tête, de douleurs musculaires, d'une éruption cutanée, voire des troubles du comportement ou des propos incohérents.

Pour en savoir plus :
Santé Publique France : https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-ettraumatismes/maladies-a-transmission-vectorielle/west-nile-virus
ARS Occitanie : https://www.occitanie.ars.sante.fr/surveillance-epidemiologique-de-la

EN PRATIQUE POUR LA SANTE DES CHEVAUX

Pour les chevaux, la vaccination est le moyen de prévention le plus efficace. Il est donc recommandé aux détenteurs d'équidés de se rapprocher de leur vétérinaire pour établir une stratégie vaccinale adaptée.

Le Préfet de la Haute-Garonne appelle cependant à la vigilance les détenteurs de chevaux et les vétérinaires en filière équine. Il rappelle l'obligation de déclarer auprès de la Direction départementale de la Protection des Populations (DDPP) tout cas de cheval ayant des symptômes évocateurs d'une infection par ce virus West Nile, et formule les recommandations suivantes :

- Vacciner et désinsectiser les chevaux ;
- Limiter au maximum la présence des chevaux à l'extérieur le soir et la nuit pour réduire l'exposition aux moustiques ;
- Désinsectiser les moyens de transport des animaux.

Pour en savoir plus :
RESPE : https://respe.net/maladie-equine/maladies-reglementees/fievre-de-west-nile/
Equipedia : https://equipedia.ifce.fr/sante-et-bien-etre-animal/maladies/systemenerveux/fievre-de-west-nile

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr **@ARS_OC**

Contacts presse ARS :
Vincent DROCHON 04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier) vincent.drochon@ars.sante.fr
Sébastien PAGEAU 04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier) sebastien.pageau@ars.sante.fr
Anne CIANFARANI 05 34 30 25 39/ 07 60 37 01 19 (Toulouse) anne.cianfarani@ars.sante.fr